

# SOUSCRIPTION D'ABONNEMENTS À **Bi**PHARMACEUTIQUES

## Votre tarif :

- Laboratoires Pharmaceutiques : 3 000 € H.T.
- Sociétés de Biotechnologie (CA > 20 millions d'€) : 3 000 € H.T.
- Sociétés de Biotechnologie (CA < 20 millions d'€) : 1 000 € H.T.
- Autre catégorie, précisez : . . . . . 1 000 € H.T.

Cet abonnement vous permet de faire bénéficier de la Newsletter Bi ● Pharmaceutiques à l'ensemble de vos collaborateurs.

Nous prendrons contact avec vous à réception de ce document pour définir le mode de distribution.

## Gestionnaire de l'abonnement :

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

## Adresse de facturation :

Société : .....

Service : .....

Contact : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de TVA : ..... N° de Bon de commande (si nécessaire) : .....

Signature et cachet

Date de début de contrat

J'ai lu les Conditions Générales d'Abonnement au service BioPharmaceutiques (Version décembre 2007) et je les accepte

Contact abonnements :

Pharmaceutiques / Abonnements

Tél. : 01.44.05.83.02 – Fax : 01.44.05.83.18

info@pharmaceutiques.com

www.pharmaceutiques.com

## CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT AU SERVICE BIOPHARMACEUTIQUES

1. **OBJET**
  - 1.1 Les présentes Conditions Générales régissent toutes les relations commerciales contractuelles ou pré-contractuelles entre la société PR Editions et le Client relatives à l'abonnement au Service BioPharmaceutiques. (ci-après désigné l'« Abonnement »).
  - 1.2 Les présentes Conditions Générales prévalent sur toutes conventions ou dispositions contraires, en ce compris notamment, les conditions générales d'achat du Client. Elles annulent et remplacent tout autre accord ayant pu régir les relations antérieures entre les Parties et relatif au même objet.
  - 1.3 La réception par la société PR Editions du Formulaire d'Inscription signé par le Client matérialise son adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales.
  - 1.4 La société PR Editions se réserve le droit de modifier, à tout moment, le contenu des présentes Conditions Générales. De telles modifications donnent lieu à l'édition d'une nouvelle version sur le Site Internet qui s'appliquera alors à tout Formulaire d'Inscription qui serait signé par le Client ultérieurement à son entrée en vigueur.
2. **DEFINITIONS**

«**Client**» désigne le client de la société PR Editions dont les noms, coordonnées et références sont précisés dans le Formulaire d'Inscription.  
«**Conditions Générales**» désignent les présentes conditions générales de services, en ce compris les modifications et compléments que la société PR Editions pourra y apporter.  
«**Formulaire d'Inscription**» désigne le formulaire papier disponible auprès de la société PR Editions, le formulaire à télécharger sur le Site Internet, permettant de souscrire un abonnement au Service BioPharmaceutiques par le Client.  
«**Grille Tarifaire**» désigne la grille de tarifs éditée par la société PR Editions et en vigueur au moment de l'envoi du Formulaire d'Inscription par le Client. Ladite grille tarifaire sera mentionnée sur le Formulaire d'Inscription et disponible sur le Site Internet.  
«**Partie(s)**» désigne la société PR Editions et/ou le Client.  
«**Service BioPharmaceutiques**» ou «**Service**» désigne le service proposé par la société PR Editions et souscrit par le Client sous la forme d'un abonnement annuel.  
«**Site Internet**» désigne le site <http://www.biopharmaceutiques.com> de la société PR Editions.
3. **DESCRIPTION DU SERVICE BIOPHARMACEUTIQUES**
  - 3.1 Le Service BioPharmaceutiques consiste en la fourniture d'une newsletter électronique à l'attention du Client, comportant une synthèse et une analyse sectorielle, par les équipes de journalistes de la société PR Editions, de l'actualité des biotechnologies.
  - 3.2 Le sommaire de la newsletter sera diffusé par courrier électronique au Client à raison d'environ 40 newsletters par an, le nombre de publications pouvant être revu à la baisse ou à la hausse de plein droit par la société PR Editions en fonction de l'actualité.
  - 3.3 Le Client dispose d'un accès à la newsletter en version intégrale, aux tableaux de bords et archives, par mot de passe personnel. L'accès se fait via un site dédié (<http://www.pharmaceutiques.com/biotech>). La société PR Editions s'engage à communiquer au Client les informations nécessaires à la bonne utilisation du Service.
  - 3.4 Le Client indique à la société PR Editions lors de la souscription du Service les noms et coordonnées, incluant l'adresse électronique, de ses collaborateurs bénéficiant de l'accès aux services précisés aux 3.1, 3.2 et 3.3.
  - 3.5 Le Service BioPharmaceutiques est interrompu pendant cinq (5) semaines en été (dernière semaine de juillet et mois d'août) et la semaine entre Noël et le Jour de l'An.
  - 3.6 Le Client reconnaît avoir été informé et avoir pris connaissance de la nature du Service BioPharmaceutiques et assume la responsabilité de ses choix en fonction de ses capacités et de ses besoins. Il reconnaît avoir reçu toute information nécessaire à cet égard.
4. **ABONNEMENT AU SERVICE BIOPHARMACEUTIQUES - DUREE**
  - 4.1 Pour s'abonner au Service BioPharmaceutiques, le Client devra dûment remplir et signer le Formulaire d'Inscription.
  - 4.2 Tout Formulaire d'Inscription mal renseigné ou dans lequel figureraient des omissions ou erreurs ne pourra être suivi d'effet.
  - 4.3 Le Service BioPharmaceutiques est souscrit pour une période d'un (1) an à compter de la date de réception par la société PR Editions du Formulaire d'Inscription dûment complété et signé. Une fois l'Abonnement expiré, celui-ci ne sera renouvelé que par la signature et la réception par la société PR Editions d'un nouveau Formulaire d'Inscription.
5. **CONDITIONS FINANCIERES**
  - 5.1 **Prix**

Les prix applicables au Service BioPharmaceutiques sont ceux mentionnés dans la Grille Tarifaire. La Grille Tarifaire est susceptible d'être modifiée par la société PR Editions et toute modification de celle-ci sera automatiquement applicable à tout Formulaire d'Inscription signé et envoyé ultérieurement à son entrée en vigueur. La Grille Tarifaire est disponible sur le Site Internet.
  - 5.2 **Facturation**

La facturation s'effectuera à réception du Formulaire d'Inscription, excepté si le Client effectue son règlement lors de l'envoi du Formulaire d'Inscription.
  - 5.3 **Conditions de paiement**

Le règlement relatif à l'Abonnement pourra être effectué par traite, chèque à l'ordre de la société PR Editions ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont : ABN AMRO 18739 00001 00200767836 79  
Dans le cas d'un règlement immédiat lors de la souscription, la société PR Editions émettra la facture correspondante et indiquant la mention « payée ».  
A l'exception du cas précité, le paiement de la facture émise par la société PR Editions au titre de l'Abonnement sera effectué à trente (30) jours suivant la date de la facture.
- 5.4 **Retard de paiement**

Les taxes seront facturées au Client suivant le régime applicable au moment du fait générateur.

La société PR Editions se réserve la possibilité de suspendre de plein droit le Service BioPharmaceutiques et donc ses engagements en cas de non-paiement des sommes dues par le Client dans les délais impartis. En pareille hypothèse, la responsabilité de la société PR Editions pour inexécution de ses obligations ne saurait être engagée.  
En cas de retard de paiement par le Client, pour quelque raison que ce soit, les sommes dues porteront de plein droit intérêts fixés à une fois et demi le taux d'intérêt légal après mise en demeure adressée par la société PR Editions au Client et restée sans effet à l'issue d'une période de quinze (15) jours .
6. **RESILIATION**

La société PR Editions pourra résilier l'Abonnement au Service BioPharmaceutiques de plein droit en cas de manquement par le Client à son obligation de paiement qui n'aura pas été remédié dans les trente (30) jours suivant l'envoi par la société PR Editions d'une lettre recommandée avec accusé de réception.
7. **RESPONSABILITE**
  - 7.1 Les obligations de la société PR Editions dans le cadre de la réalisation du Service BioPharmaceutiques sont des obligations de moyens. Les analyses proposées dans BioPharmaceutiques ne font que traduire l'appréciation des journalistes de la société PR Editions et ne sauraient engager la responsabilité de la société PR Editions à cet égard. Par ailleurs, les opinions qui pourraient figurer dans cette publication sont fondées sur la base d'informations considérées comme fiables, mais qui n'ont pas fait l'objet de vérification par la société PR Editions. En conséquence, la société PR Editions ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité desdites informations et opinions et ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice subi par le Client.
  - 7.2 La responsabilité de la société PR Editions est limitée aux dommages matériels directs subis par le Client et dus à une faute de la société PR Editions dans le cadre de l'exécution du Service de Revues de Presse. La société PR Editions ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage indirect subi par le Client ni de tout préjudice commercial ou trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte de commandes, perte d'exploitation, perte d'image.
  - 7.3 La société PR Editions décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui est faite du Service et quant au choix et à l'adéquation du Service aux besoins et objectifs du Client.
  - 7.4 La société PR Editions ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout manquement ou retard dans la fourniture du Service BioPharmaceutiques en cas :
    - (i) d'événement de Force Majeure tel que défini par la jurisprudence des Cours et tribunaux français ;
    - (ii) d'interruption ou d'indisponibilité du réseau de télécommunication permettant l'acheminement des courriers électroniques contenant la newsletter ;
    - (iii) de tout événement imputable au Client, au fournisseur d'accès du Client, au gestionnaire de son nom de domaine et de tout élément technique dont la société PR Editions n'a pas le contrôle.
8. **PROPRIETE INTELLECTUELLE**
  - 8.1 L'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés aux newsletters BioPharmaceutiques adressées au Client et mises à sa disposition sur le Site Internet par la société PR Editions dans le cadre de la fourniture du Service demeurent la propriété entière et exclusive de la société PR Editions, en ce y compris les droits de :
    - reproduction et utilisation,
    - représentation, publication et édition,
    - adaptation, modification, correction, développement, intégration, transcription, traduction, numérisation,
    - commercialisation de quelque façon et sous quelque forme que ce soit.
  - 8.2 En conséquence, le Client s'engage à n'utiliser les newsletters BioPharmaceutiques reçues dans le cadre de la fourniture du Service que pour ses seuls besoins internes et personnels et s'interdit d'en faire un quelconque usage contrevenant aux droits ci-dessus rappelés et notamment d'en faire une quelconque diffusion à l'extérieur de sa société ou de son organisme ou de les communiquer à tout tiers. .
9. **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations personnelles relatives aux collaborateurs du Client, collectées par la société PR Edition sont nécessaires à la gestion et la fourniture du Service BioPharmaceutiques souscrit par le Client. Ces informations pourront également être utilisées afin de leur communiquer des informations et documents sur les produits et services de la société PR Editions. Si les collaborateurs ne souhaitent plus recevoir de tels informations et documents, ils peuvent exercer leur droit d'opposition en adressant un courrier à l'adresse précisée ci-après. Conformément à la loi Informatique et libertés, les collaborateurs du Client disposent d'un droit d'accès et rectification relativement aux informations personnelles les concernant. Ils peuvent exercer ce droit, de même que leur droit d'opposition, en écrivant à l'adresse suivante : PR Editions, 22 avenue d'Eylau, 75116 Paris.
10. **LOI APPLICABLE – TRIBUNAL COMPETENT**
  - 10.1 Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.
  - 10.2 POUR TOUT LITIGE, RELATIF A L'INTERPRETATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES OU A LEUR LES PARTIES S'EFFORCERONT DE PARVENIR A UN ACCORD AMIABLE. A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE, DANS UN DELAI DE TRENTE JOURS A COMPTER DE LA NOTIFICATION DU DIFFEREND A L'AUTRE PARTIE, LE LITIGE RELEVRA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

### PR EDITIONS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 40000 € - RCS PARIS B 389 273 962  
22, AVENUE D'EYLAU – 75116 PARIS